

Genre du véhicule Châssis de camion	Marque de fabrique <b>H E N S C H E L</b> ( <del>Saviem-Renault</del> ) <b>TM</b> 2/63	Type *) H S 11 H . / V - C H	Modèle année 1962	Bordereau-type N° 3 ' 7 8 3				
Caractéristiques "HS 11 H./V-CH" sur plaquette du type, à droite vers marchepied.								
"CH" devant No. châssis	Carburant diesel		Nombre de cylindres 6					
Constructeur du châssis HENSCHTEL-Werke AG, Kassel (D)-Importateur: Vallet & Steulet SA, Bâle								
N° du châssis frappé à droite, à l'AV et à l'AR, latéralement sur longeron + sur plaquette								
N° du moteur frappé à droite, au centre du bloc.								
Type du moteur 6 R 1013 FH - en ligne, vertical, système LANOVA (ancien 522 DPFH)								
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande électro-pneumatique								
Cylindrée 6'126 cm³	Frein de remorque à air comprimé, 2 conduites			Dimensions ext. en mm *)				
Temps 4	Transmission méc.synchron. Treuil/Cabest.			Longueur				
Refroidissement eau	Nombre vit. avant 5	Crochet rem. s.demande		Largeur 2'260/2'300				
Entraînement s.roues AR	Vitesse en 1" 5,8-6,5	Voie avant 1'980	Hauteur 2'620					
Nombre d'axes 2	Vitesse en prise dir. 63 - 70	Voie arrière 1'710	Empattement					
Nombre de pneus 6	Bloquage différentiel s.roues AR Diam. de braq. *)		Porte à faux arr.					
Frein à pied à air comprimé, 1 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues **)								
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues arrière (Stopfix)								
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm	
A videcab.			*)	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur	
Charge utile	selon carrosserie		Charge pneu		2'600	2'600	Largeur	
Total			13'000		14 Ply		Hauteur	
Gar. de fabr.	4'700	9'200	13'000	*)		jumelés	Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier 26'000 ***)				Nombre de portes 2 (cabine)		Porte à faux arr.		
Direction: position à gauche - assistée			Marque du moteur HENSCHTEL		C.V. frein 132 DIN			
Alésage 100		Course 130		C.V. impôts 31,20				
Forme de la carrosserie cabine normale, fermée								
Nombre de places: total 3			(avant milieu arr.)		Places debout			
Siège arrière Side-car								

+) )

Phares: marque	2/ BOSCH A 1213	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	AV =	à côté des phares
Feux de position	2/ dans les phares	AR =	combinés avec feux stop (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ sous feux stop + clig.	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs	2/ séparés	Rétroviseur	2/ extérieure sur portes
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	à gauche combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr.	12 / 24 Volts (2 x 12)		
Mesure du bruit	90 bB à 2'600 t/min		

Observations et exceptions

<u>*) Modèles:</u>	<u>Empattement</u>	<u>Diam. de braq.</u>	<u>Poids à vide</u>
HS 11 HK/V-CH basculant	3'850 mm	15,70/16,10 m	4'300 kg
HS 11 HL/V-CH camion	4'480 mm	17,40/17,10	4'150 kg

Désignation du type : Les véhicules sans V-CH ne peuvent être immatriculés qu'avec un poids total garanti de 11'500 kg.

\*\*\*) Frein de service : Les véhicules immatriculés à partir du 1.164 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art. 16, chiff. 1 et art. 26, chiff. 4).

\*\*\*) Poids max. remorquable garanti par le constructeur : 13'000 kg.

+) Equipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Feux de gabarit : Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Bâle, 15.2.62

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Châssis de camion		Marque de fabrique <b>HENSCHEL</b> <sup>TM</sup> (Saviem-Renault) 2/63	Type *) H S 11 H . / V - C H	Modèle année 1962	Bordereau-type N° 3 1 7 8 3	
Caractéristiques "HS 11 H./V-CH" sur plaquette du type, à droite vers marche pied.							
"CH" devant No. châssis		Carburant diesel		Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis HENSCHEL-Werke AG, Kassel (D)-Importateur: Vallet & Steulet SA, Bâle							
N° du châssis frappé à droite, à l'AV et à l'AR, latéralement sur longeron + sur plaquette							
N° du moteur frappé à droite, au centre du bloc							
Type du moteur 6 R 1013 FH - en ligne, vertical, système LANOVA (ancien 522 DPFH)							
Position du mot. avant Frein-moteur sur échappement, à commande électro-pneumatique							
Cylindrée	6'126 cm³	Frein de remorque à air comprimé, 2 conduites				Dimensions ext. en mm *)	
Temps	4	Transmission méc.synchron. Treuil/Cabest.				Longueur	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant	5	Crochet rem.	s.demande	Largeur 2'260/2'300	
Entraînement s.roues AR		Vitesse en 1"	5,8-6,5	Voie avant	1'980	Hauteur 2'620	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	63 - 70	Voie arrière	1'710	Empattement	
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel s.roues AR Diam. de braq. *)				Porte à faux arr.	
Frein à pied à air comprimé, 1 circuit, à expansion interne, sur toutes les roues **)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues arrière (Stopfix)							
Poids avec	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A videcab.			*)	Dimension	10.00-20	10.00-20	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	2'600	2'600	Largeur
Total			13'000		14 Ply	HD	Hauteur
Gar. de fabr.	4'700	9'200	13'000	*)		jumelés	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier 26'000 ***)				Nombre de portes 2 (cabine)			Porte à faux arr.
Direction: position à gauche - assistée				Marque du moteur HENSCHEL		C.V. frein	132 DIN
Alésage 100				Course 130		C.V. impôts	31,20
Forme de la carrosserie cabine normale, fermée							
Nombre de places: total 3				(avant milieu arr. )		Places debout	
Siège arrière				Side-car			

Phares: marque 2/ BOSCH A 1213	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux	AV = à côté des phares
Feux de position 2/ dans les phares	AR = combinés avec feux stop (orange)
Phare brouillard	Essuie-glace 2/ électriques
Feux arrières 2/ sous feux stop + clig.	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Réfecteurs 2/ séparés	Rétroviseur 2/ extérieure sur portes
Feu stop 2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse km/h
Eclairage N° de contrôle à gauche combiné	Parties dangereuses
Phare marche arrière	
Equipement électr. 12 / 24 Volts (2 x 12)	
Mesure du bruit 90 bB à 2'600 t/min	

Observations et exceptions

* ) <u>Modèles:</u>	<u>Empattement</u>	<u>Diam. de braq.</u>	<u>Poids à vide</u>
HS 11 <sup>12</sup> HK/V-CH basculant	3'850 mm	15,70/16,10 m	4'300 kg
HS 11 HL/V-CH camion	4'480 mm	17,40/17,10	4'150 kg

Désignation du type : Les véhicules sans V-CH ne peuvent être immatriculés qu'avec un poids total garanti de 11'500 kg.

\*\* ) Frein de service : Les véhicules immatriculés à partir du 1.164 devront être équipés d'un frein à 2 circuits (ACF 21.10.60, art. 16, chiff. 1 et art. 26, chiff. 4).

\*\*\* ) Poids max. remorquable garanti par le constructeur : 13'000 kg.

+ ) Equipement : Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Feux de gabarit : Doivent être montés selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Bâle, 15.2.62

La Commission d'expertise-type